



L'INFOLETTRE DU SCRC

22 NOVEMBRE 2019

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

UNE PREMIÈRE RENCONTRE

Le président du SCRC, Pierre Tousignant, et le vice-président des services français, Michel Bissonnette, se sont rencontrés. Un menu chargé pour une première. D'abord, le non-respect sous plusieurs formes : de la convention collective par de nombreux gestionnaires, envers des temporaires qui écotent pour l'incompétence de certains services de Radio-Canada, envers des contractuels contraints à des heures de travail non rémunérées pour faire face à leurs obligations. Et aussi la judiciarisation de nos relations qui fait passer les avocasseries avant de bonnes relations de travail. Il y aussi tous ces collègues qui ne savent pas s'il y aura encore une place pour eux et elles au sein de Radio-Canada. Un sombre portrait qui l'a surpris. Il a été convenu de rendez-vous ponctuels pour faire le point. De plus, Michel Bissonnette a proposé de rencontrer l'ensemble du bureau syndical au début de la prochaine année pour aborder les projets de la direction. Des rencontres qui n'élimineront pas toutes les sources de conflit entre nous, mais qui auront le mérite d'ouvrir un dialogue.



Incompétence ou incurie?

Le nombre d'appels de détresse de salariés à qui Radio-Canada réclame 5000 \$, parfois 6000, \$ en aussi peu que 25 versements se multiplie. Les faits : 480 employés temporaires ont reçu un supplément de 12,5 % plutôt que les 5 % prévus par la nouvelle convention en lieu et place des avantages sociaux entre novembre 2018 et fin mai 2019. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit d'une dette de moins de 1 000 \$, pour d'autres, elle atteint entre 1500 et 2900 \$. Mais plusieurs ont aussi choisi d'adhérer au Fonds de pension et l'employeur a été incapable de percevoir leur cotisation avant la fin du printemps. Radio-Canada réclame tout, en même temps. Une dette générée par l'incurie de la Société et son incapacité à appliquer les dispositions de notre nouvelle convention. Conséquence : un chèque de paye amputé de plus de 400 \$ à 500 \$ par mois, pour des employés qui n'ont pas de garantie d'heures de travail. Le syndicat attend encore le civisme et l'humanité promis il y a plusieurs semaines par Radio-Canada. On y travaille, nous dit-on. En attendant, des collègues vivent une détresse inutile provoquée par l'incompétence d'une bureaucratie trop rigide.

À voir en page 2

- La retraite, c'est populaire !
- Dans le dossier des temporaires
- Des compressions à CBC et chez nous

DES COMPRESSIONS À CBC ET CHEZ NOUS

Une trentaine de postes ont été supprimés du côté de CBC News, parce que la direction doit gérer la diminution du budget de fonctionnement durant l'exercice financier en cours. La majorité de ces abolitions de postes se fera à travers des départs à la retraite, d'autres postes vacants ne seront pas comblés.

Chez nous, les services de la médiathèque et des archives ont également subi une réduction de trois postes à temps partiel et d'un poste à temps plein aux archives radio ce mois-ci, à la suite d'une réorganisation. Un autre poste a aussi été coupé à Moncton, et les émissions de cette station seront désormais traitées à Matane. Un poste supplémentaire sera créé à Toronto.

Le SCRC est de tout coeur avec les camarades affectés par ces compressions. Il est également préoccupant de constater que le budget de la Société Radio-Canada demeure restreint.

D'une part, le financement de la Société d'État devrait être relevé, pour permettre au radiodiffuseur public canadien de jouer son rôle. D'autre part, il faut une reddition de compte dans les dépenses qui ont cours. Le nombre élevé de cadres à Radio-Canada est-il justifiable, dans un contexte où des postes de production sont supprimés ?

Dans le dossier des temporaires

Un comité, formé de temporaires, d'élus du syndicat et d'une conseillère, a rencontré la partie patronale la semaine dernière, pour discuter des problématiques vécues par les temporaires avec la nouvelle convention collective. Cette fois, Radio-Canada a évoqué un certain nombre d'assouplissements à l'article 47. Est-ce parfait ? Bien sûr que non. Mais c'est un pas dans la bonne direction. L'employeur veut mettre en place certaines de ces mesures d'ici la mi-janvier, nous vous tiendrons au courant des développements. C'est la démonstration que lorsque les membres et le syndicat travaillent ensemble pour faire avancer des dossiers, nous pouvons obtenir des résultats.



LA RETRAITE, C'EST POPULAIRE !

Visiblement, l'idée d'arrêter de travailler passionne ! La présentation sur la préparation à la retraite a fait salle comble à Télécino. L'Association québécoise des retraités de Radio-Canada, en collaboration avec le syndicat et Radio-Canada, a présenté quelques étapes à considérer avant de prendre sa retraite. Pour ceux et celles que le sujet intéresse toujours, vous avez accès à de l'information sur le site du CAP, le Centre d'administration des pensions de Radio-Canada (accessible à partir des portails RH sur IO); vous pouvez entre autres y faire des scénarios de retraite. La couverture de la Great West est différente lorsque vous êtes à la retraite et il y a des considérations selon l'âge à laquelle vous prenez votre retraite. Et enfin, ceux et celles qui songent ou préparent leur retraite devraient penser à consulter un conseiller financier - vous avez notamment droit à une consultation d'une heure avec un conseiller financier du PAE. Le site de l'Association québécoise des retraités de Radio-Canada doit faire peau neuve au cours des prochains mois, vous pourrez y trouver davantage d'information. Entre temps, voici deux numéros de téléphone: rejoindre le PAE pour les retraités de CBC/Radio-Canada: 1 (866) 839-7897, ou encore l'Association nationale des retraités de Radio-Canada, demandez à parler à Dianne Saint-Germain : 1(877) 361-9242